

PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

VIVRE LA RÉPUBLIQUE AU QUOTIDIEN

Depuis 2012, la gauche a entrepris de ramener la République partout où elle a reculé : laïcité, égalité des couples et des sexes, rénovation des quartiers fragiles. Après les attentats qui ont traumatisé le pays, consolider le vivre-ensemble est plus que jamais une impérieuse nécessité. Le projet de loi « Égalité et citoyenneté » s'inscrit dans cette politique : mettre la République en concordance avec ses valeurs, donner les mêmes chances à tous les jeunes, transcender les différences, stopper la ghettoïsation des quartiers, faire reculer le racisme et les discriminations. C'est la mission de la gauche, c'est l'identité de la France.

UNE CITOYENNETÉ PLUS ACTIVE

Des nouveaux droits pour la jeunesse :

- Les jeunes bénéficieront d'un accès obligatoire à leurs droits en matière de santé (prévention, contraception, couverture sociale) ;
- Les 18-24 ans aux ressources modestes pourront bénéficier de la CMU-c dès le début de leur prise d'indépendance ;
- Les filières déjà sélectives seront plus accessibles aux meilleurs bacheliers ayant le statut de boursiers ;
- La réforme du permis de conduire se poursuit en permettant notamment aux jeunes d'utiliser le compte personnel de formation pour financer leur permis.
- Les jeunes pourront dès l'âge de 16 ans exercer des responsabilités associatives.

Bâtir une véritable culture de l'engagement.

La citoyenneté c'est bien plus qu'une valeur ou des droits. Elle doit permettre l'ouverture aux autres au travers d'un engagement bénévole.

C'est le tournant d'une citoyenneté active rendue possible par :

PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

- La généralisation de la réserve citoyenne à tous sans condition d'âge pour que chacun puisse s'engager au service de l'intérêt général ;
- La création du congé d'engagement associatif qui octroie un congé non rémunéré de 6 jours par an aux salariés et fonctionnaires qui sont en même temps responsables associatifs bénévoles et membres des conseils citoyens ;
- La validation des activités bénévoles des étudiants dans le cadre de leurs études ;
- L'instauration d'un droit à la mobilité internationale pour les jeunes ;
- Le service civique est étendu activités de sapeur-pompier, aux entreprises détenues à 100% par l'Etat et aux entreprises solidaires d'utilité sociale. Les conditions d'accès sont élargies aux étrangers en situation régulière et aux réfugiés dès l'âge de 16 ans, pour aider leur volonté d'insertion dans la société française.

L'État pourra à mettre à disposition des associations reconnues d'intérêt général les biens mal acquis dont il est dépositaire.

PLUS DE MIXITÉ SOCIALE Les attributions de logements sociaux sont réformées et les critères et modalités d'attributions des HLM seront rendus publics. Le but est de déconstruire les quartiers qui concentrent toutes les difficultés. La tendance doit s'inverser pour permettre aux plus défavorisés de sortir des quartiers les plus pauvres : 25% des demandeurs modestes devront se voir proposer des logements situés en dehors des quartiers défavorisés.

Pour aller plus loin, le groupe socialiste a plafonné à 50% les attributions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville aux demandeurs les plus pauvres, pour ne pas ajouter de la pauvreté à la pauvreté.

La fixation des loyers est assouplie pour favoriser un meilleur brassage social au sein des immeubles. Un bailleur social pourra

PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

baisser le loyer d'un logement situé en dehors d'un quartier défavorisé pour permettre à un demandeur aux revenus modestes de se loger. À l'inverse, en signe de solidarité, il pourra augmenter le loyer pour un foyer dont les revenus ont augmenté. Au-delà du plafond de ressources, il sera possible de mettre fin au bail.

Les critères de priorité sont plus clairs et cohérents pour que les ménages prioritaires le soient vraiment : situation de handicap, personnes mal-logées défavorisées, et pour la première fois, les victimes de violences conjugales et les chômeurs de longue durée en reprise d'activité.

La loi SRU qui a déjà été renforcée par la gauche sera encore durcie. Le préfet aura des pouvoirs coercitifs pour les communes qui ne jouent pas le jeu et où la demande de logement sociale est la plus forte. Le groupe a supprimé la dotation de solidarité urbaine (DSU) aux communes qui manquent de logements sociaux. L'objectif est d'arriver à une meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire.

L'ÉGALITÉ PLUS RÉELLE Depuis 2012, le gouvernement œuvre contre toutes les formes de discriminations. La force de cette loi est de faire avancer l'égalité réelle tout en combattant ce qui lui porte atteinte. **Les conditions d'accès à la fonction publique via la 3^{ème} voie sont élargies.** Avec cette mesure, l'État reflètera toujours mieux la diversité de la France.

Toute personne pourra bénéficier d'une **formation à la langue française** au titre de la formation professionnelle car la maîtrise de la langue française est le 1^{er} facteur d'une intégration réussie.

Face à l'augmentation des actes racistes et discriminatoires (+25% en 2015) et à la faiblesse du nombre de condamnations, **les sanctions pénales pour les délits racistes sont multipliées par deux.** Elles pourront être assorties d'une peine pédagogique intitulée « stage de citoyenneté ».

PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

Le **racisme, l'homophobie et le sexisme** pourront être retenus **comme circonstances aggravantes** pour tous les crimes et délits. Un amendement socialiste élargit le délit de négation de crime contre l'humanité à la traite et à l'esclavage.

Les **pouvoirs des conseils citoyens seront renforcés** pour donner plus de poids à la parole citoyenne.

OUI C'EST LA GAUCHE...

... qui a œuvré pour la mixité sociale en obligeant les communes situées en zone tendue d'avoir 25% de logements sociaux. Le cas échéant, les amendes ont été multipliées par 5 ;

... qui a accéléré la rénovation des quartiers populaires : refonte de la politique de la ville, égalité des chances à l'école, retour des services publics, recul de la délinquance ;

... qui a renforcé l'école républicaine : acquisition du français, enseignement de la morale laïque et de l'égalité des sexes, réserve citoyenne dans les académies ;

... qui a redonné un souffle à l'engagement citoyen avec le service civique universel ;

... qui a fait voter le mariage et l'adoption pour les couples de mêmes sexe donnant les mêmes droits à toutes les familles ;

... qui a fait avancer l'égalité entre les femmes et les hommes : les inégalités professionnelles ont reculé, la parité a progressé dans l'accès aux responsabilités politiques, la lutte s'est accrue contre les violences faites aux femmes et la France est passée de la 45^{ème} à la 16^{ème} place mondiale en matière d'égalité femme-homme ;

... qui a créé l'action de groupe en matière de discrimination ;

... qui a expérimenté puis élargi le port de caméras-piéton par les policiers pour prévenir notamment les contrôles au faciès.